

GRAND PRIX DU PATRIMOINE 2020

Appel à candidature

La commission Patrimoine de l'Aéro-Club de France lance son nouvel appel à candidature pour l'édition 2020 du Grand Prix du Patrimoine. Cette année encore, les Coupes GIFAS, Fondation Saint-Exupéry, AIRitage, IPECA et SECAMIC (la liste des coupes et leur montant est donnée sous réserve de confirmation) récompenseront le travail d'individus ou d'associations en matière de préservation ou de restauration du patrimoine aéronautique. Le jury se tiendra, comme pour chaque édition, sous la présidence de Max Armanet.

Pour cela, chaque dossier de candidature doit retracer la vie de l'objet patrimonial, aéronef, bâtiment, objet d'art, etc. et devra comporter :

- Une description précise de l'objet avec au minimum un plan trois vues, complété par des photos correspondantes (format jpg). La fourniture d'une vidéo d'une durée de 3mn (format mp4) doit faire partie intégrante du dossier de candidature.

Un historique complet, année de fabrication, numéro de série, immatriculation d'origine, modifications apportées, décorations successives...

- L'inventaire des travaux effectués : les phases de restauration ou de reconstruction doivent être détaillées au maximum grâce à des photographies prises avant, pendant et après les travaux (structure, revêtement, moteur, planche de bord ou autres selon les cas).
- La restauration doit être fidèle à l'état initial. L'exactitude de la restauration devant être confirmée par des documents d'origine ou des témoignages circonstanciés.
- Il sera précisé les principales différences avec le modèle d'origine et expliqué les raisons de celles-ci : pièces introuvables, réglementations actuelles, sécurité...
- Enfin, pour être complet, chaque dossier (format Word et PDF) doit comporter une fiche présentant précisément la personnalité et les motivations des candidats ainsi que la raison sociale ou identité précise du candidat qui recevra le prix en cas de couronnement.

La restauration ou l'opération de préservation patrimoniale concourant devra être terminée au **1 mai 2020**.

La limite des dépôts des candidatures est fixée au 7 mai 2020.

Les éléments sont à envoyer à :

Aéro-Club de France
Grand Prix du Patrimoine
6 rue Galilée
75016 Paris
01.47.23.72.72
aeroclub@aeroclub.com